Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le 2026_40
ID : 056-215600966-20260422-18_2026_04_22-DE

DEL18_2026_04 _22

# Conseillers municipaux délégués : Détermination du nombre et désignation

**En exercice : 23**
**Présents : 23**
**Votants : 23**

Le vingt-deux avril deux mille vingt-six à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de LANDAUL, légalement convoqué le seize avril deux mille vingt-six, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Yann LE GALLO, maire.

Présents : LE GALLO Yann, TOUBLANT Catherine, ALLANIC Jean-Pierre, LE STANC Carole, WAGEBART Nicolas, GETREAU-LE REGUER Véronique, AUDIC Eric, DARIELLE Marina, TRENIT Marc, JUSTOM Carole, LE THUAUT Yann, WALTER Barbara, LE NORCY Jacky, VIRRION Vanessa, DEBIEN Simon, LE BELLEC Maryse, MOREL Nicolas, GUENOT Sandra, GUILLO Isabelle, MOIZAN Ludovic, HOREL Carine, DELHELLE Thierry, LE PALUD Didier

Le secrétariat a été assuré par Catherine TOUBLANT.

Rapporteur : Monsieur Yann LE GALLO, Maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée :

L'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales (CGCT) indique que le maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal.

Monsieur le Maire présente les délégations de fonction de tous les adjoints suite à leur élection :

- M. Jean-Pierre ALLANIC : Finances et Ressources Humaines
- MME Catherine TOUBLANT : Enfance et Jeunesse
- M. Nicolas WAGEBART : Urbanisme et Travaux
- Mme Carole LE STANC : Associations et sécurité

Il propose aujourd'hui au conseil municipal de créer 5 postes de « conseiller municipal délégué » afin d'accompagner les adjoints dans leurs délégations, pour leur confier les missions suivantes :

- Affaires sociales et CCAS à Madame GETREAU-REGUER Véronique
- Associations sportives à Monsieur NORCY Jacky
- Espace jeunes et médiathèque à Madame WALTER Barbara
- Environnement à Monsieur DEBIEN Simon
- Communication à Madame GUENOT Sandra

Il est proposé au Conseil municipal de :

- Créer 5 postes de « Conseiller municipal délégué »,

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215600966-20260422-18_2026_04_22-DE

- Désigner les conseillers municipaux suivants pour les missions suivantes :
    - Affaires sociales et CCAS à Madame GETREAU-REGUER Véronique
    - Associations sportives à Monsieur NORCY Jacky
    - Espace jeunes et médiathèque à Madame WALTER Barbara
    - Environnement à Monsieur DEBIEN Simon
    - Communication à Madame GUENOT Sandra

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (5 abstentions), décide :

- Créer 5 postes de « Conseiller municipal délégué »,
- Désigner les conseillers municipaux suivants pour les missions suivantes :
    - Affaires sociales et CCAS à Madame GETREAU-REGUER Véronique
    - Associations sportives à Monsieur NORCY Jacky
    - Espace jeunes et médiathèque à Madame WALTER Barbara
    - Environnement à Monsieur DEBIEN Simon
    - Communication à Madame GUENOT Sandra

Le 27 avril 2026

Monsieur le maire

Yann LE GALLO

